


STRATÉGIE

Deezer fait tout pour la musique



Plus d'info sur le sujet sur
www.ecommercemag.fr

MODÈLE La plateforme de streaming a noué des partenariats avec de nouveaux labels et prépare des évolutions importantes. En ligne de mire, des services enrichis et une communauté renforcée.

La vie est belle pour le premier portail d'écoute de musique à la demande. Lancé le 24 août 2007, Deezer fait en effet partie de ces sites d'un genre nouveau. Pionnier sur son activité et avançant dans un cadre juridique en construction, le site fédère, mois après mois, une communauté de plus en plus nombreuse et il est déjà accessible en seize langues. Pourtant, le parcours de Deezer, moins d'un an après son démarrage, n'a pas été un long fleuve tranquille. Lancé en juin 2006 dans l'illégalité sous le nom de Blogmusik, le concept imaginé par Daniel Marhely, associé du site, n'est pas du goût de tous. Il s'agit de pouvoir partager sa musique avec ses amis par le biais d'un moteur de recherche, capable d'héberger les morceaux disponibles sur les sites web, les blogs, etc. Une initiative qui ne plaît pas de prime abord à la Sacem, l'organisme chargé de redistribuer les droits d'auteur. Elle obtient la fermeture de la plateforme en janvier 2007, arguant du non-respect des obligations légales liées à la redistribution des droits. Qu'à cela ne tienne. Le site revient sur le devant de la scène, cette fois sous une autre identité, et après que des partenariats importants avec l'industrie musicale ont été signés. Deezer est né et peut se targuer d'être un site de streaming, "gratuit et légal". « Nous écrivons notre histoire. Avec la Sacem, en signant un premier contrat avec une major, et en travaillant actuellement sur des problématiques de guichet unique en Europe », explique Jonathan Benassaya, jeune entrepreneur de 27 ans et



Jonathan Benassaya, (Deezer):
« Nous sommes en train de réfléchir à des mécanismes pour télécharger la musique et l'emporter sur son téléphone mobile. »



cofondateur de Deezer. « Nous avons analysé les tenants et aboutissants de l'industrie du disque et décidé de nous lancer en allant voir les maisons de disques, la Sacem, les organismes de gestion

collective », poursuit-il.

Parmi les partenariats dont les deux cofondateurs peuvent s'enorgueillir, ceux signés avec Sony BMG, avec le label indépendant Because Music, le distributeur numérique Believe et Iris Distribution aux États-Unis, ont permis d'offrir à l'écoute un large catalogue d'artistes. Au total, le site recense actuellement près de 1,5 million de titres. Et réalise un travail important pour collecter et numériser de nouveaux catalogues. « D'autres maisons de disques seront signées dans le courant de l'année », confirme Jonathan Benassaya, dont l'objectif est de proposer un éventail de titres le plus large possible.

Pas de fausse note

Et, du côté des internautes, le succès d'estime ne s'est pas fait attendre. La plateforme a enregistré 6 millions de visiteurs sur son site en cinq mois. Des internautes qui viennent profiter, de manière simple et gratuite, de la musique en ligne. Plusieurs modes

d'écoute sont proposés, dont la "smart radio", une radio montée, par exemple, autour d'un artiste. Et Deezer met aussi résolument l'accent pour fidéliser sa tribu sur les services périphériques. « À nous de pousser les fonctionnalités les plus innovantes pour faire émerger notre service », résume Jonathan Benassaya. L'espace communautaire du site permet ainsi d'échanger des playlists avec ses amis, de découvrir les préférences musicales d'autres utilisateurs, et bientôt, de recevoir des informations sur ses artistes préférés. Un portail d'actualité est également en cours de développement.

Quid, enfin, du modèle économique de Deezer? Il se rapproche, sans surprise, de celui de la radio : de la diffusion financée par de la publicité. Pour autant, ce modèle, de l'avis du cofondateur de la plateforme, est de nature à évoluer. « Ma vision de la consommation de la musique ne coïncide pas avec l'univers marchand classique, la vente d'un titre ou d'un album. Nous croyons en l'abonnement et nous sommes en train de réfléchir à des mécanismes pour télécharger la musique et l'emporter sur son téléphone mobile. » À quand le forfait illimité pour télécharger toute la musique que l'on aime? La suite de la partition, bientôt en musique...

■ **Martine Fuxa** |